

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 37 (1945)
Heft: 10

Artikel: Les fédérations syndicales suisses en 1944
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37^{me} année

Octobre 1945

N° 10

Les fédérations syndicales suisses en 1944.

Nous avons retracé l'évolution économique en 1944 dans le numéro d'avril de notre revue, de sorte que nous pouvons nous borner aujourd'hui à commenter le développement des effectifs syndicaux.

I.

Après un léger recul pendant la première et la seconde année de guerre, le nombre des membres de l'Union syndicale n'a cessé d'augmenter à partir de 1942. Cependant, cet accroissement a été moins rapide, plus régulier que pendant le conflit 1914-1918. Tandis que les effectifs de l'Union syndicale ont plus que triplé de 1915 à 1919 (passant de 65 000 à 220 000), ils n'ont augmenté que de 26% pendant la guerre qui vient de prendre fin (passant de 212 600 en 1940 à 267 600 en 1944). Au cours de ces dernières années, les tensions sociales ont été moins fortes que de 1914 à 1918. Les travailleurs ont alors éprouvé bien plus fortement qu'aujourd'hui les conséquences du renchérissement. Grâce à l'influence plus marquée du mouvement ouvrier et aux mesures que les autorités ont su prendre à temps, il a été possible de prévenir la répétition de maintes des erreurs d'autrefois. De plus, la classe ouvrière, animée de la volonté de maintenir l'indépendance du pays, a consenti à de réels sacrifices pour que la Confédération, forte de l'union de tous ses citoyens, puisse opposer une muraille d'airain aux entreprises du pire ennemi de l'humanité. A cet effet, le syndicalisme a limité ses revendications au strict nécessaire; l'attitude du mouvement ouvrier, l'activité économique (qui est restée intense) et les mesures d'ordre social ont créé un climat tout différent de celui qui régnait en 1918. L'électricité dont l'atmosphère était alors chargée devait nécessairement provoquer un orage: la grève générale de 1918.

Tableau 1

A la fin de	Nombre des fédérations	Total	Nombre des membres	
			Hommes	Femmes
1914	21	65 177	57 726	7 451
1915	20	64 972	59 453	5 519
1916	19	88 628	77 752	10 876
1917	24	148 946	129 006	19 940
1918	24	177 143	150 496	26 647
1919	20	223 588	179 682	43 906
1920	19	223 572	182 038	41 534
1925	19	149 997	135 987	14 010
1930	14	194 041	174 825	19 216
1931	14	206 874	184 304	22 570
1932	14	224 164	199 978	24 186
1933	16	229 819	204 253	25 566
1934	16	223 427	199 954	23 473
1935	16	221 370	199 348	22 022
1936	16	218 387	197 250	21 137
1937	16	222 381	199 448	22 933
1938	16	225 530	203 343	22 187
1939	17	223 073	202 055	21 018
1940	17	212 602	192 646	19 956
1941	17	217 251	195 713	21 538
1942	17	231 277	207 993	23 344
1943	16	250 204	224 802	25 402
1944	15	267 606	238 480	29 126

Les travailleurs, après avoir afflué vers les organisations syndicales pendant le premier conflit mondial, les abandonnèrent en grand nombre quelques années plus tard. Pendant la guerre 1939-1945, en revanche, on n'a pas constaté d'*inflation* syndicale. *La montée des effectifs a été régulière*; on peut l'assimiler à la croissance normale d'un corps en bonne santé; c'est le résultat du long travail d'éducation syndicale des militants et l'influence de cette élite ouvrière sur le monde du travail. En d'autres termes, nous ne sommes pas en présence d'une de ces conjonctures malsaines qui menacent à tout instant de dégénérer en crise. Cette opinion est confirmée par le fait que le nombre des membres a continué d'augmenter au cours des deux dernières années, alors que celui des ouvriers de fabriques restait stable.

Mais, quelque fierté que puissent nous inspirer les progrès réalisés, nous ne devons pas oublier que les dissidents, les indifférents sont encore nombreux, en particulier dans l'industrie privée.

Par rapport à 1943, les effectifs ont augmenté de 17 402 membres ou 7% (9% l'année précédente). Le chiffre des fédérations affiliées a diminué de un à la suite de la fusion de la Fédération du personnel de la broderie avec celle des ouvriers du

textile et des fabriques. Cette fusion indique que le mouvement de concentration des forces syndicales, et en particulier des professions similaires, se poursuit.

Parmi les nouveaux membres nous comptons 13 678 hommes et 3724 femmes (dont 79% se sont affiliés à la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques). Pour la moyenne des années 1940-1944, l'accroissement des effectifs a été de 24% pour les hommes (1944: 6%) et de 35% pour les femmes (1944: 15%).

Tableau 2

Fédération	Effectifs à la fin de 1944	Augmentation ou diminution par rapport à 1943 absolue		Part en % des effectifs globaux de l'U. S. S.		
		en %		1926	1935	1944
1. Ouvriers du bois et bâtiment	46 477	+ 4 189	+ 9,9	11,9	19,1	17,3
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement . . .	6 808	+ 1 642	+ 31,8	1,4	1,1	2,6
3. Relieurs et ouvriers des cartonnages	2 876	+ 322	+ 12,6	0,8	0,7	1,1
4. Cheminots	35 776	+ 949	+ 2,7	23,8	15,6	13,3
5. Travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation	28 706	+ 1 684	+ 6,2	7,7	10,2	10,7
6. Chapeliers	220	+ 3	+ 1,4	0,1	0,1	0,1
7. Lithographes	2 026	+ 86	+ 4,4	0,7	0,8	0,8
8. Ouvr. sur métaux et horlogers	83 495	+ 3 124 *	+ 3,9	28,7	28,8	31,2
9. Personnel des services publics	22 478	+ 1 394	+ 6,6	7,6	9,0	8,4
10. Fonctionnaires postaux . . .	3 736	+ 32	+ 0,9	— ²	1,7	1,4
11. Employés des P. T. T. . . .	8 842	+ 141	+ 1,6	5,5	3,9	3,2
12. Fonctionnaires des télégraphes et téléphones	1 975	+ 54	+ 2,8	— ²	0,9	0,7
13. Ouvriers du textile et des fabriques	15 099	+ 4 359	+ 38,0	6,5 ¹	4,2 ¹	5,7
14. Ouvriers du textile à domicile	1 216	— 44	— 3,5	1,6	0,7	0,5
15. Typographes	7 876	+ 240	+ 3,1	3,7	3,2	3,0
	267 606	+ 17 402	+ 7,0	100,0	100,0	100,0

¹ Y compris le personnel de la broderie.

² Pas encore affiliés à l'U. S. S. à cette époque.

C'est la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques qui a enregistré la plus forte augmentation, tant en chiffres absolus que relatifs (4359 nouveaux membres ou 38%). Les progrès réalisés par cette association au cours des trois dernières années sont remarquables; de décembre 1941 à la fin de 1944, les effectifs ont passé de 7154 à 15 099 membres (y compris la fusion avec la Fédération du personnel de la broderie). Les nouveaux membres se recrutent avant tout parmi les ouvriers de l'industrie chimique. Nous espérons que cette progression se poursuivra avec la même constance et aussi sainement qu'elle a commencé. Cette fédération a encore devant elle un vaste champ d'activité. La Fédération des

ouvriers du bois et du bâtiment vient en second rang (4189 nouveaux membres ou 10%), suivie par la F. O. M. H. (3124 ou 4%), la F. C. T. A. (1684 ou 6%), la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (1642 ou 32% contre 23% en 1943). Au cours des dernières années, cette fédération a également fait de remarquables progrès. Le nombre des membres de la S. E. V. s'est accru de 949 ou 3%. Cette fédération et les associations des P. T. T. ne peuvent augmenter leurs effectifs — le personnel étant pour ainsi dire organisé à 100% — que dans la mesure où les administrations engagent de nouveaux agents. Trois cent vingt-deux ouvriers et ouvrières ont adhéré à la Fédération des relieurs et cartonniers (13%). Seule la Fédération des ouvriers du textile à domicile a enregistré un nouveau recul de ses effectifs (—44) due à la diminution constante du nombre des tisserands et brodeurs à la main; parmi les trois sous-fédérations de cette association, seule celle des tisseurs de toile à bluter (d'ailleurs organisés à près de 100%) a pu maintenir ses effectifs.

Les chiffres du tableau précédent, qui indiquent (en pourcent) la proportion des effectifs de chaque fédération par rapport au nombre global des membres de l'U. S. S. traduisent une intéressante évolution. L'importance des diverses fédérations au regard de l'ensemble varie d'une année à l'autre. L'apport de la F.O.M.H., la plus grande des fédérations de l'U. S. S., aux effectifs globaux a passé progressivement de 28,7% en 1926 à 31,2% en 1944. La F. O. B. B. vient en second rang; son importance s'accroît, encore qu'elle varie selon les fluctuations de l'activité dans le bâtiment. Le classement des fédérations des cheminots, des fonctionnaires et des employés des P. T. T. s'est modifié à leur désavantage, ce qui provient du fait que leur champ de recrutement, comme nous l'avons dit, est pratiquement limité aux nouveaux agents. A la fin de 1944, elles ne groupaient plus que 18,6% des membres de l'U. S. S. contre 22,1% en 1935 et 29,3% en 1926.

Quant au nombre des sections, il a peu varié. Dans la plupart des fédérations, on tend à fusionner les petits groupes en sections fortes. Comme on le sait, un certain nombre de sections des fédérations réunissent des milliers de membres et sont même plus forts que certaines organisations centrales (la section Zurich F. O. M. H. a 8303 membres, Berne F. O. M. H. 4093, La Chaux-de-Fonds F. O. M. H. 4522, Zurich F. C. T. A. 4728, Berne F. C. T. A. 2907, Zurich F. O. B. B. 5277, Berne F. O. B. B. 4363). Ces sections comptent un grand nombre de groupes professionnels et d'entreprises. Une nomenclature des sections ne peut donc donner des indications suffisantes. Des sections ont fusionné et d'autres ont été créées. Les fédérations suivantes ont constitué des nouvelles sections: ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (7), F.C.T.A. (6), ouvriers du textile et des fabriques (6), F.O.B.B. (3), S. E. V. (2). Le nombre des sections syndicales a passé de 1186 à 1190.

Tableau 3

Cantons	1939	Nombre des membres		Modification 1943/44
		1941	1942	absolue
			1943	en %
Berne	49 766	46 794	49 037	52 845
Zurich	46 978	46 463	47 880	51 309
Bâle-Ville	13 517	12 885	14 468	15 694
Argovie	15 758	15 341	16 425	17 099
Soleure	9 262	10 206	11 796	14 049
Vaud	12 868	11 798	12 698	14 680
St-Gall	11 764	11 822	12 055	12 445
Neuchâtel	12 995	12 095	12 414	12 702
Tessin	7 764	7 660	7 436	10 583
Genève	10 932	9 511	9 531	9 375
Lucerne	5 262	5 162	5 343	5 810
Thurgovie	5 310	5 134	5 537	5 734
Valais	2 262	3 340	3 762	3 875
Schaffhouse	3 035	2 994	3 365	3 746
Grisons	3 766	3 521	3 187	3 484
Fribourg	1 626	1 477	1 770	2 784
Appenzell Rh. E. .	2 585	2 460	2 564	2 412
Bâle-Campagne . .	1 161	1 308	1 742	2 100
Glaris	756	800	1 308	1 534
Uri	504	557	804	1 187
Zoug	1 070	926	1 113	1 109
Schwytz	1 061	756	855	1 029
Ob- et Nidwald .	65	249	347	387
Appenzell Rh. I. .	244	220	235	183
				178
				— 5
				— 7
				— 150
				— 7
				— 160
				— 130
				— 130
				— 291
				— 190
				— 120
				— 120
				— 7
				— 5
				— 3

Les effectifs ont augmenté dans tous les cantons, à l'exception de ceux d'Appenzell Rh.-Int., Obwald et Nidwald. C'est dans le canton de Zurich que l'accroissement est le plus marqué (2985). Viennent ensuite les cantons de Bâle (2968), Berne (2897) et Soleure (1756). Si l'on exprime ces progrès en chiffres relatifs (pour-cent), on obtient un classement tout différent: Uri vient en tête avec 25 %, suivi par Fribourg (19 %), Bâle (19 %), Zoug (13 %), Soleure (13 %), Genève (12 %). C'est encore dans le canton de Berne que les travailleurs syndiqués sont les plus nombreux. Viennent ensuite les cantons de Zurich, de Bâle-Ville, d'Argovie (qui a passé du troisième au quatrième rang), de Soleure et de Vaud.

Quatre nouvelles communes: Interlaken, Locarno, Zoug et Uster sont venues s'ajouter aux 39 localités groupant plus de mille syndiqués. Interlaken et Zoug ont déjà figuré dans cette nomenclature en 1939. C'est dans la ville de Bâle que le nombre des membres a augmenté le plus fortement (2968 — il s'agit avant tout d'ouvriers affiliés à la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques). L'accroissement est également de plus de 500 membres dans les villes suivantes: Zurich (2287), Genève (1161),

Berne (1023), Soleure (766), Lausanne (558). Exprimée en pourcent, c'est à Fribourg (23%) que la montée des effectifs est la plus forte; viennent ensuite Zoug (21%), Locarno et Bâle (19%), Soleure (17%), Montreux (15%).

Tableau 4

Communes	1939	Nombre des membres	1941	1942	1943	1944	Modification 1943/44 absolue	en %
Zurich	30 301	29 416	30 150	32 610	34 897	+ 2287	+ 7	
Berne	19 067	17 733	17 974	19 600	20 623	+ 1023	+ 5	
Bâle	13 517	12 885	14 468	15 694	18 662	+ 2968	+ 19	
Genève	10 740	9 345	9 531	9 244	10 405	+ 1161	+ 13	
Bienne	9 498	8 883	9 416	9 862	10 053	+ 191	+ 2	
Winterthour . . .	7 680	8 032	8 564	9 117	9 454	+ 337	+ 4	
Lausanne	7 557	6 774	7 031	7 803	8 361	+ 558	+ 7	
La Chaux-de-Fonds	6 584	6 170	6 339	6 543	6 574	+ 31	+ 0,5	
Lucerne	5 050	4 877	5 047	5 314	5 744	+ 430	+ 8	
St-Gall	5 376	5 233	5 256	5 618	5 730	+ 112	+ 2	
Soleure	2 615	2 970	3 534	4 464	5 230	+ 766	+ 17	
Aarau	3 926	4 173	4 629	4 838	4 893	+ 55	+ 1	
Olten	3 322	3 547	3 809	4 312	4 676	+ 364	+ 8	
Lugano	2 669	2 539	2 388	3 876	4 077	+ 201	+ 5	
Thoune	2 861	3 117	3 471	3 661	4 021	+ 360	+ 10	
Schaffhouse . . .	2 889	2 994	3 209	3 576	3 818	+ 242	+ 7	
Baden	2 622	2 647	2 582	2 664	2 829	+ 165	+ 5	
Neuchâtel	2 674	2 489	2 578	2 625	2 701	+ 76	+ 3	
Le Locle	2 890	2 646	2 693	2 647	2 621	- 26	- 1	
Fribourg	1 100	1 006	1 234	1 999	2 464	+ 465	+ 23	
Granges	1 774	1 901	2 167	2 360	2 323	- 37	- 1	
Langenthal	1 736	1 678	1 861	2 093	2 203	+ 110	+ 5	
Zofingue	1 304	1 313	1 613	1 827	1 972	+ 145	+ 8	
Yverdon	1 143	1 114	1 528	1 865	1 961	+ 96	+ 5	
Arbon	1 941	1 940	1 953	1 940	1 943	+ 3	-	
Coire	2 315	1 993	1 644	1 862	1 919	+ 57	+ 3	
St-Imier	1 861	1 664	1 725	1 743	1 740	- 3	-	
Chippis	420	1 555	1 726	1 644	1 583	- 61	- 4	
Berthoud	1 211	1 210	1 317	1 396	1 551	+ 155	+ 11	
Rorschach	1 325	1 353	1 380	1 332	1 304	- 28	- 2	
Uzwil	1 115	1 202	1 250	1 281	1 285	+ 4	-	
Wädenswil	963	1 282	1 369	1 255	1 281	+ 26	+ 2	
Horgen	803	792	830	1 208	1 249	+ 41	+ 3	
Bellinzone	1 001	1 056	1 216	1 346	1 246	- 100	- 7	
Lenzbourg	900	840	1 055	1 331	1 204	- 127	- 10	
Montreux	1 031	960	958	1 043	1 202	+ 159	+ 15	
Gerlafingen	723	921	1 094	1 153	1 191	+ 38	+ 3	
Delémont	857	892	1 022	1 082	1 185	+ 103	+ 10	
Hérisau	1 196	1 161	1 227	1 135	1 116	- 19	- 2	
Locarno	723	674	805	936	1 101	+ 175	+ 19	
Zoug	1 038	852	872	871	1 056	+ 185	+ 21	
Interlaken	1 203	862	918	975	1 031	+ 56	+ 5	
Uster	895	901	931	974	1 014	+ 40	+ 4	

II.

Examinons maintenant les *mouvements syndicaux*, dont l'objet est d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs. Il n'est pas possible de dresser une statistique exacte de ces mouvements, pour la simple raison que leur nature varie d'une fédération et d'une profession à l'autre. Il n'est que de songer au caractère différent de l'action syndicale dans les services publics et dans l'industrie privée. Dans le premier de ces secteurs, les conditions de travail et de salaire sont déterminées par des lois promulguées par les parlements et soumises souvent au vote populaire; dans l'industrie privée, en revanche, ces conditions sont le résultat de *pour-parlers directs* entre les employeurs et les salariés ou entre leurs associations. En outre, nombre d'interventions syndicales ne se traduisent pas par des résultats matériels, par exemple lorsqu'elles obligent l'employeur à modifier son comportement à l'égard de son personnel, à atténuer la fatigue provoquée par telle ou telle méthode de rationalisation, à renforcer la protection contre les congédiements injustifiés, etc. Les effets des actions syndicales de ce genre ne peuvent pas toujours être exprimés en chiffres. C'est pourquoi la statistique ne peut englober que les mouvements et les résultats que les chiffres peuvent mesurer. D'ailleurs, les méthodes d'estimation ne sont pas parfaites, avant tout en ce qui concerne l'ampleur des mouvements. Il n'est pas toujours possible de déterminer exactement le nombre des travailleurs qu'ils englobent; en effet, s'il est facile de préciser le chiffre des syndiqués, il est plus difficile d'apprécier celui des dissidents intéressés à un mouvement; dans certains cas, il faut se contenter d'approximations.

Tableau 5

Année	Total des mouvements			Dont grèves et lock-outs			Moyenne des journées par conflit
	Nombre des mouvements	Nombre des participants	Dont organisés	Nombre des conflits	Nombre des participants		
1930	539	87 715	49 909	24	3 060	92	
1931	455	72 089	40 355	28	1 439	14	
1932	578	82 720	55 927	50	4 139	27	
1933	429	121 570	93 984	42	2 593	24	
1934	496	87 773	55 925	24	2 798	11	
1935	427	45 719	31 279	23	723	21	
1936	565	134 354	84 127	51	4 127	19	
1937	994	187 013	99 380	35	4 246	24	
1938	758	191 194	116 442	19	650	20	
1939	582	207 385	139 248	10	64	8	
1940	890	306 576	134 181	—	—	—	
1941	1 513	380 883	206 569	12	204	43	
1942	1 731	430 421	233 899	13	530	10	
1943 ¹	2 066	516 391	242 841	24	2 019	5	
1944	2 036	519 520	257 256	12	1 133	11	

¹ Chiffre complété par les renseignements donnés par la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, dont nous ne disposons pas lorsque la statistique de l'an dernier a été publiée.

En 1944 également, le nombre des participants a dépassé le demi-million. Par rapport à 1943, le *nombre des mouvements* a quelque peu diminué; en revanche, leur importance s'est accrue. Au cours des deux dernières années, le nombre et l'ampleur des mouvements ont très fortement augmenté. Jamais, depuis que l'Union syndicale existe, l'effectif des participants n'a été aussi élevé (il a plus que doublé au regard de 1939). Le nombre des syndiqués, lui aussi, a presque doublé. Les mouvements déclenchés en 1944 ont englobé 257 300 membres (plus 95 %) sur 267 600.

En ce qui concerne la *nature* de ces mouvements, disons que 2036 ont été menés sous la forme de *pourparlers directs* et que 12 ont abouti à la *grève*. Si le nombre des grèves est insignifiant par rapport au total des mouvements, celui des grévistes (1133 contre 2019 en 1943) est minime au regard des syndiqués englobés par les mouvements qui ont été déclenchés. Neuf de ces grèves ont eu lieu dans le bois et le bâtiment. L'arme de la grève n'est plus utilisée aujourd'hui qu'en dernière extrémité.

Tableau 6

Année	Nombre des travailleurs ayant bénéficié des améliorations ci-dessous :				Contrats collectifs		
	Réduction de la durée du travail	Augmentation du salaire ¹	Augmentation des vacances	Autres concessions	Nombre	Entreprises	Nombre des bénéficiaires
1930	2 964	34 113	11 942	11 559	85	1 945	25 824
1931	4 322	10 628	6 138	7 264	75	689	9 090
1932	1 819	4 700	3 897	3 707	72	525	7 479
1933	603	1 957	1 498	10 983	65	505	6 160
1934	1 307	1 968	6 573	4 870	84	1 652	18 813
1935	1 733	916	1 327	9 544	24	184	1 144
1936	2 011	6 562	4 903	9 179	115	1 977	15 099
1937	8 773	135 300	84 230	10 944	140	3 989	52 563
1938	2 261	67 505	11 719	15 686	116	4 323	47 060
1939	1 278	22 868	7 130	35 423	95	2 514	25 683
1940	1 574	165 826	4 395	7 207	17	643	1 680
1941	14 970	310 443	3 912	27 126	59	1 302	8 284
1942	2 896	377 708	8 189	39 426	58	8 896	23 545
1943 ²	10 163	458 850	17 004	78 071	73	5 045	17 195
1944	3 275	478 132	90 027	86 419	130	8 846	38 965

¹ Y compris les allocations de renchérissement.

² Chiffres complémentaires.

Comme on le voit, ce sont les *mouvements de salaires* qui ont été les plus nombreux. Les organisations syndicales ont multiplié leurs interventions pour obtenir la compensation complète du renchérissement et le rétablissement des salaires réels de 1939. 1436 mouvements ont abouti à un relèvement des allocations de renchérissement ou des salaires pour 478 132 ouvriers et ouvrières. Il n'est possible que dans quelques cas seulement de préciser l'ampleur de ces améliorations. En effet, les allocations de renchérissement sont si fortement différenciées, elles varient de manière si considérable selon les conditions sociales que l'on ne peut, comme

l'exigerait une statistique de ce genre, les ramener à un même commun dénominateur. Il en va de même des améliorations en pour-cent des salaires de base dont on ignore le montant. Le tableau 9 indique les résultats des mouvements dans les diverses professions.

3275 travailleurs (contre 10 163 l'année précédente) — dont 1578 sont occupés dans le bois et le bâtiment — ont bénéficié d'une *réduction de la durée du travail*; 786 appartenaient au domaine d'organisation de la F. C. T. A. et 542 à celui de la V. P. O. D. Les progrès réalisés au cours des dernières années sont satisfaisants. Cependant, le problème de la réduction générale de la durée du travail ne pourra être abordé qu'en liaison avec les efforts que déploiera le mouvement syndical international pour imposer la semaine de quarante-quatre ou de quarante heures.

Les améliorations obtenues en ce qui concerne les *vacances* sont plus nettes encore. Une nouvelle tranche de 90 000 travailleurs bénéficient désormais de vacances payées ou d'améliorations du régime précédent. Ce résultat est très supérieur aux chiffres obtenus au cours des dernières années; il n'avait plus été atteint depuis la signature de la convention dans la métallurgie, en 1937. Ces améliorations concernent 57 721 ouvriers du bois et du bâtiment, 12 112 travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation, 4476 métallurgistes et horlogers, 8876 agents des services publics et 3598 ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement. (Voir tableau 10.)

Bien que ces succès soient fort appréciables, il ne faut pas oublier que, dans bien des branches, dans le textile en particulier, les organisations, malgré les efforts déployés, n'ont encore obtenu que des résultats insuffisants. Trop de travailleurs n'ont pas encore de vacances payées ou les vacances dont ils jouissent sont si courtes qu'elles sont pratiquement sans effet.

86 419 travailleurs (78 071 en 1943) ont bénéficié de *concessions diverses* (améliorations des conditions de travail par une organisation plus rationnelle, suppléments pour certains travaux, paiement des jours de congé et des jours fériés, nouveaux règlements de fabriques, institutions de commissions ouvrières, etc.). Ces améliorations se répartissent avant tout entre les travailleurs appartenant aux domaines d'organisation de la F. C. T. A. (25 893), de la F. O. B. B. (23 667) et de la V. P. O. D. (22 741).

Le développement des *relations contractuelles* a été également réjouissant. Le nombre des nouveaux contrats et des contrats perfectionnés est de 130; ils englobent 38 965 travailleurs, soit un effectif double de celui de l'année précédente. Le développement des contrats collectifs, qui avait fortement laissé à désirer en 1940 et 1941, progresse de manière constante depuis 1942. En 1944, 9892 ouvriers sur métaux et horlogers occupés dans 159 entreprises et 9865 ouvriers du bois et du bâtiment (répartis entre 3098 entreprises), 6970 ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement

(496 entreprises), 6347 ouvriers du textile et des fabriques et 3056 travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation ont été englobés dans les nouveaux contrats.

En résumé, nous pouvons dire que les syndicats ont nettement renforcé leur influence économique et sociale et qu'ils sont parvenus à améliorer sensiblement les conditions d'existence de leurs membres, comme aussi des travailleurs non syndiqués. Un demi-million de salariés ont bénéficié d'avantages divers et souvent très substantiels. Bien qu'il n'ait pas été possible d'obtenir partout la compensation intégrale du renchérissement et le rétablissement du salaire réel, un grand pas a néanmoins été fait dans cette direction. Il va sans dire que les organisations syndicales s'opposeront énergiquement à la tendance qui vise aujourd'hui à empêcher toute nouvelle majoration des salaires. Malgré la stabilisation relative du coût de la vie, le gain de nombreux travailleurs est encore insuffisant et bien des familles sont encore au-dessous du minimum d'existence, sans compter que la garde-robe, la literie, nombre d'articles de ménage doivent être renouvelés d'urgence. A côté de leurs tâches immédiates, les syndicats doivent aborder les grands problèmes économiques et sociaux dont la solution a été retardée par la guerre. La solidarité et l'union de tous les travailleurs restent indispensables et le mouvement syndical doit poursuivre énergiquement son travail éducatif, la propagande et le recrutement.

III.

Pour compléter les indications qui précèdent, nous jugeons utile de publier ci-dessous un *tableau synoptique des associations de salariés** et de l'évolution de leurs effectifs de 1938 à 1944:

Organisations centrales:	Nombre des membres			Modification par rapport à 1938
	1938	1943	1944	
Union syndicale suisse	225 530	250 204	267 606	+ 19
Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques .	74 072	81 683	84 541	+ 14
Associations affiliées à l'Union syndicale suisse	(66 100)	(72 051)	(74 771)	
Associations qui ne sont pas membres de l'Union syndicale suisse	(7 972)	(9 632)	(9 770)	
Fédération des sociétés suisses d'employés	60 145	63 339	66 139	+ 10
Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux	39 910	42 637	42 500	— 0,3
Société suisse des instituteurs	11 201	11 950	12 337	+ 10
Association suisse des employés et ouvriers protestants	12 750	11 982	11 857	— 7
Union suisse des syndicats autonomes .	8 500	10 000	10 174	+ 20
Union centrale du personnel des Etats et des communes	4 868	8 918	9 256	+ 90 ¹
Association suisse des employés de banque	6 455	7 980	8 150	+ 26
	443 431	479 795	512 560	

¹ Ce tableau est loin d'être complet. Nous n'avons mentionné que les organisations dont nous connaissons approximativement les effectifs.

Les effectifs des grandes organisations centrales de salariés ont évolué de manière très différente entre 1938 et 1944. A elle seule, l'augmentation du nombre des membres de l'Union syndicale (42 000 ou 19%) est aussi forte que les effectifs de la Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux. Le nombre des membres de la Fédération des sociétés suisses d'employés et de la Société suisse de instituteurs s'est accru de 10%; en revanche, la Fédération chrétienne nationale a subi une diminution de 0,3% et l'Association des ouvriers et employés évangéliques un recul de 0,7%. La forte augmentation enregistrée par l'Association centrale du personnel des communes et des Etats est due à l'adhésion de l'Association bernoise du personnel de l'Etat. Quant à l'Union des syndicats autonomes, cette création du Parti radical suisse, elle ne publie pas de renseignements détaillés sur ses effectifs. L'Annuaire statistique de la Suisse indique invariablement 8000 membres de 1935 à 1942. Ce chiffre, arrondi à 10 000 en 1943, a été quelque peu augmenté en 1944. Nous doutons de l'exactitude de ces chiffres « ronds » et nous estimons qu'une organisation qui touche des subventions fédérales se doit de renseigner exactement l'opinion publique.

Une comparaison entre les effectifs des diverses organisations syndicales révèle que l'Union syndicale suisse groupe 61% de tous les salariés organisés. Cette proportion est de 15% pour la Fédération des sociétés suisses d'employés, de 10% pour la Fédération des syndicats chrétiens-nationaux, de 3% pour l'Association des employés et ouvriers évangéliques et la Société suisse des instituteurs, de 2% pour les autres organisations.

Nous donnons les indications détaillées ci-après sur la composition des principales organisations:

Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques.

	N o m b r e d e s m e m b r e s	1938	1943	1944
* Fédération suisse des cheminots	32 320	34 827	35 776	
* Fédération suisse du personnel des services publics	19 089	21 084	22 478	
* Fédération suisse des employés des P. T. T.	8 553	8 700	8 840	
* Société suisse des fonctionnaires postaux	3 698	3 670	3 700	
* Société suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones	1 810	1 920	1 977	
* Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (groupe fabrique d'armes et de munitions)	630	1 850	2 000	
Société suisse des buralistes postaux	2 575	2 520	2 547	
Fédération suisse des employés des douanes	2 510	2 764	2 734	
Association suisse des fonctionnaires des douanes	885	837	850	
Fédération des fonctionnaires de l'administration fédérale centrale	2 002	3 511	3 639	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
* Organisations affiliées à l'U. S. S.	66 100	72 051	74 771	
non affiliées à l'U. S. S.	7 972	9 632	9 770	

Fédération des sociétés suisses d'employés (F. S. E.).

		N o m b r e d e s m e m b r e s	1938	1943	1944
Société suisse des commerçants	37 817	44 613	46 509		
Union Helvetia	5 962	8 081	8 575		
Association suisse des contremaîtres	7 079	7 468	7 502		
Assoc. suisse des voyageurs de commerce «Hermes»	1 258	1 742	1 742		
Union suisse des artistes-musiciens	710	635	644		
Société suisse des contremaîtres du bâtiment	440	500	570		
Association suisse des techniciens-géomètres	236	300	315		
Association suisse du personnel des drogueries (Droga Helvetica)	—	—	282		
	60 145 *	63 339	66 139		

* Y compris l'Association suisse des employés de banque.

Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux.

1938	Sections	Total	N o m b r e d e s m e m b r e s	
			Hommes	Femmes
1942	658	38 188	28 582	9 626
1943	635	42 637	32 622	10 015
1944	?	42 500	?	?

Fédérations affiliées:

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers du textile et du vêtement (11 740 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers sur métaux (9168 membres en 1944).

Fédération chrétienne-nationale des ouvriers du bois et du bâtiment (7539 membres en 1939).

Fédération chrétienne-nationale des travailleurs des transports, du commerce et de l'alimentation (2038 membres en 1938).

Fédération chrétienne-nationale du personnel des postes, télégraphes et téléphones (900 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des typographes (751 membres en 1943).

Fédération chrétienne-nationale des relieurs et cartonniers (environ 400 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale du personnel des transports *.

Fédération chrétienne-nationale du personnel des services publics (327 membres en 1940).

Fédération chrétienne-nationale des employés *.

* Les effectifs sont inconnus.

P.S. Pour la plupart de ces organisations, nous ne disposons pas des chiffres récents.

Union centrale du personnel des Etats et des communes.

	Nombre des membres		Nombre des membres
1938	4868	1944	9256
1943	8918		

<i>Sections cantonales:</i>	<i>Nombre des membres en 1944</i>		<i>Nombre des membres en 1944</i>
Berne	3392	Bâle-Campagne	373
Soleure	625	St-Gall	250
Lucerne	800	Argovie	240
Bâle-Ville	477	Schaffhouse	149
			<hr/>
			6306

Sections du personnel communal:

Zurich	790	Coire	123
Berne	406	Soleure	110
Lucerne	338	Les sections d'Aarau, Frauen- feld, Hérisau, Kreuzlingen, Olten et Rorschach comp- tent moins de 100 membres	
St-Gall	280		
Lugano	215		
Schaffhouse	205		
Winterthour	203	total	280
			<hr/>
			2950

A côté de ces grandes organisations centrales, il existe un grand nombre de petites associations aux effectifs peu importants. Nombre d'entre elles n'organisent que le personnel d'une seule branche. Mentionnons, à titre d'exemple, l'Association du personnel de la boucherie (1764 membres en 1944), l'Association du personnel des assurances (1000 membres environ), la Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines et industries annexes (3400 membres). La plupart de ces groupements n'ont pas un caractère syndical très marqué.

Quant aux corporations romandes, on ne peut les assimiler à des syndicats; elles ne sauraient donc être prises en considération dans cette statistique. Il en est de même des « syndicats d'entreprises » (ou syndicats jaunes, créés avant tout pour faire échec aux organisations syndicales) et des « amicales » qui visent avant tout à agrémenter les loisirs (c'est en particulier le cas de l'Association du personnel de la Suval, qui groupe quelque 6000 membres).

Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1944

Tableau 7 Fédérations	Situation au 31 déc. 1943	Augmen- tation par admissions et mutations	Diminu- tion par départs, démis- sions, exclusions, décès	Effectif au 31 déc. 1944	Augmentation ou diminution		Hommes	Femmes	Part à l'effectif en %	Sections
					Absolue	En %				
1. Ouvr. du bois et du bâtiment	42,288	8,403	4,214	46,477	+ 4,189	+ 9,9	46,204	273	17,3	101
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	5,166	2,387	745	6,808	+ 1,642	+ 31,8	4,264	2,544	2,6	90
3. Relieurs	2,554	655	333	2,876	+ 322	+ 12,6	1,267	1,609	1,1	23
4. Cheminots	34,827	2,360	1,411	35,776	+ 949	+ 2,7	35,026	750	13,3	296
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	27,022	4,164	2,480	28,706	+ 1,684	+ 6,2	20,465	8,241	10,7	128
6. Chapeliers	217	14	11	220	+ 3	+ 1,4	166	54	0,1	6
7. Lithographes	1,940	133	47	2,026	+ 86	+ 4,4	2,026	—	0,8	13
8. Métallurgistes et horlogers .	80,371	8,755	5,631	83,495	+ 3,124	+ 3,9	77,247	6,248	31,2	103
9. Personnel des services publ.	21,084	2,761	1,367	22,478	+ 1,394	+ 6,6	20,907	1,571	8,4	142
10. Fonctionnaires postaux . . .	3,704	80	48	3,736	+ 32	+ 0,9	3,557	179	1,4	44
11. Employés des postes, télé- phones et télégraphes	8,701	546	405	8,842	+ 141	+ 1,6	8,842	—	3,2	52
12. Fonctionnaires des télégraphes et téléphones	1,921	264	210	1,975	+ 54	+ 2,8	544	1,431	0,7	33
13. Ouvr. du textile et de fabrique	11,513 ¹	5,629	1,270	15,099	+ 4,359	+ 38,0	9,332	5,767	5,7	102
14. Ouvr. du textile, à domicile	1,260	20	64	1,216	— 44	— 3,5	1,064	152	0,5	25
15. Typographes	7,636	406	166	7,876	+ 240	+ 3,1	7,569	307	3,0	32
Total	250,204	36,577	18,402	267,606	+ 17,402	+ 7,0	238,480	29,126	100,0	1,190

¹ Inclus 773 de la Fédération du personnel de la broderie qui a fusionné en 1944.

Effectifs des fédérations syndicales au 31 décembre 1944 d'après les cantons.

Tableau 8 Cantons	Ouv. du bois et du bâti- ment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Re- lieurs	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Cha- pe- liers	Litho- gra- phes	Métal- lurg. et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. postaux	Empl. des postes, téléph. et télégr.	Fonct. des télégr. et téléph.	Ouv. du textile et de fa- brique	Ouv. du textile, à do- micle	Typo- gra- phes	Total
Argovie . . .	4,375	198	79	1,234	2,467	8	364	5,975	950	161	266	54	852	—	463	17,446
Appenzell Rh. E. .	—	—	24	185	58	—	—	459	90	—	67	—	419	960	—	2,262
Appenzell Rh. I. .	29	—	—	—	—	—	—	—	15	—	—	—	—	134	—	178
Bâle-Campagne . .	107	58	—	103	216	—	—	1,088	156	—	—	—	532	—	—	2,260
Bâle-Ville . . .	1,446	199	151	1,830	3,271	—	169	2,397	2,731	344	689	107	4,364	—	964	18,662
Berne	11,469	1271	911	6,673	4,741	96	415	19,436	4,386	625	1743	314	2,178	—	1484	55,742
Fribourg . . .	1,183	38	128	481	713	—	—	306	231	34	111	33	—	—	55	3,313
Genève	2,199	273	142	1,091	2,144	66	73	2,675	469	207	410	105	183	—	488	10,525
Glaris	434	15	—	32	64	—	—	330	128	96	38	14	469	—	44	1,664
Grisons	461	48	10	1,136	267	—	—	479	450	142	305	77	154	—	114	3,643
Lucerne	860	94	70	1,497	441	—	—	1,448	340	245	578	80	268	—	337	6,258
Neuchâtel . . .	1,224	119	111	762	785	—	84	8,309	584	157	278	65	44	—	263	12,785
Nid- et Obwalden	—	—	—	51	—	—	—	204	125	—	—	—	—	—	—	380
Schaffhouse . .	560	150	12	178	400	—	—	2,035	294	37	88	18	127	—	99	3,998
Schwyz	642	31	—	282	30	—	15	—	112	—	—	—	—	—	37	1,149
Soleure	2,126	816	36	2,180	637	—	—	7,953	301	97	314	65	1,078	—	203	15,806
St-Gall	1,434	164	79	2,272	1,328	—	74	3,487	1,036	250	637	68	1,636	122	432	13,019
Tessin	4,192	250	220	2,280	1,484	—	14	945	734	147	346	65	35	—	197	10,909
Thurgovie . . .	709	481	33	755	530	—	—	2,472	420	51	147	42	434	—	160	6,234
Uri	43	10	—	566	58	—	—	801	—	—	—	—	—	—	—	1,478
Vaud	3,892	516	172	3,473	1,690	—	139	3,457	429	390	791	96	—	—	688	15,733
Valais	751	—	—	663	93	—	—	2,443	59	28	127	—	—	—	34	4,198
Zoug	187	17	—	165	72	—	—	529	32	—	54	—	243	—	—	1,299
Zurich	8,140	981	698	5,641	7,055	50	679	16,261	7,969	725	1853	354	2,079	—	1809	54,294
Membres isolés .	14	1079	—	¹ 2,246	162	—	—	6	² 437	—	—	³ 418	4	—	5	4,371
Total	46,477	6808	2876	35,776	28,706	220	2026	83,495	22,478	3736	8842	1975	15,099	1216	7876	267,606

¹ Sous-fédération V. A. S., partiellement A. P. V. et V. P. V. ² Principalement section du personnel du service obligatoire du travail. ³ Section des gradés et radio.

Statistique des mouvements en 1944

Tableau 9

Fédérations

Fédérations	Nombre des mouvements	Nombre des entreprises concernées	Nombre des participants				Mouvements sans suspension de travail			Grèves et lock-outs			
			Total	Dont femmes	Dont organisés		Cas	Entreprises	Participants	Cas	Entreprises	Participants	Moyenne des journées de conflit
					Total	Dont femmes							
1. Ouvriers du bois et du bâtiment . .	388	18,109	118,683	—	46,000	—	379	17,952	117,981	9	157	702	15
2. Ouvr. du vêt., du cuir et de l'équip.	198	5,884	23,370	12,515	6,753	2,497	197	5,883	23,210	1	1	160	1
3. Relieurs	5	681	4,000	2,250	2,830	1,630	5	681	4,000	—	—	—	—
4. Cheminots	184	121	38,300	800	35,700	700	184	121	38,300	—	—	—	—
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	512	34,365	100,705	27,992	28,000	4,500	511	34,353	100,645	1	12	60	6
6. Chapeliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Lithographes	1	158	2,000	—	2,000	—	1	158	2,000	—	—	—	—
8. Ouvriers sur métaux et horlogers .	268	3,300	136,000	27,000	83,000	6,000	268	3,300	136,000	—	—	—	—
9. Personnel des services publics . .	273	108	ca. 50,000	ca. 3,000	20,500	1,800	273	108	50,000	—	—	—	—
10. Fonctionnaires postaux	1	1	4,000	270	3,700	160	1	1	4,000	—	—	—	—
11. Employés des P. T. T.	1	1	9,000	—	8,800	—	1	1	9,000	—	—	—	—
12. Fonctionnaires des télégr. et téléph.	1	1	2,200	1,350	1,900	1,300	1	1	2,200	—	—	—	—
13. Ouvriers du textile et de fabrique .	201	130	20,077	9,021	10,588	3,948	200	129	19,866	1	1	211	7
14. Ouvriers du textile, à domicile . .	2	— ¹	ca. 785	150	785	122	2	— ¹	785	—	—	—	—
15. Typographes	1	960	10,400	2,500	6,700	280	1	960	10,400	—	—	—	—
	2,036	63,819	519,520	86,848	257,256	22,937	2024	63,648	518,387	12	171	1133	11

¹ Dans un cas, le nombre des entreprises (ouvriers à domicile) n'a pu être fixé exactement.

Résultats des mouvements déclenchés en 1944

Tableau 10

Fédérations	Augmentations de salaire ou allocations de renchérissement						Contrats collectifs		
	Cas	Entre- prises	Nombre des béné- ficiaires	En francs		Remarques	Cas	Entre- prises	Nombre des béné- ficiaires
				Par ouv. et par semaine	Montant hebd. global				
1. Ouvriers du bois et du bâtiment . . .	375	17,577	116,702	4.25	496,291	—	39	3098	9,865
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	119	5,711	17,606	—	—	Dans 61 cas augmentation des AR et salaires pour 5861 ouvriers de fr. 4.60 par semaine.	5	4496	6,970
3. Relieurs	5	681	4,000	—	—	Augmentation des AR de fr. 3.— par semaine, pour ouvriers qualifiés, et de fr. 2.— par semaine pour le personnel auxiliaire.	—	—	—
4. Cheminots	184	121	38,300	—	—	AR pour l'ensemble du personnel des C. F. F., conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 27.12.44 et allocation d'automne conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 25 sept. 1944 ¹ . AS dans 86 cas dans 431 entreprises pour 8457 ouvriers.	1	1	125
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	362	18,628	69,828	—	—	AS dans 86 cas dans 431 entreprises pour 8457 ouvriers.	33	890	3,056
6. Chapeliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Lithographes	1	158	2,000	4.50	9,000	Augmentation des AR: fr. 4.50 par semaine.	1	158	2,000
8. Ouvriers sur métaux et horlogers .	205	3,300	136,000	—	—	AS: de fr. 3.40 par semaine dans 26 cas pour 37 industries pour 2305 ouvriers.	7	159	9,892
9. Personnel des services publics . . .	127	90	50,000	—	—	AR pour le personnel de l'Etat selon arrêté du Conseil féd. du 27.12.44 et allocations d'automne selon arr. féd. du 25.9.44.	7	7	710
10. Fonctionnaires postaux	1	1	4,000	—	—	—	—	—	—
11. Employés des P. T. T.	1	1	9,000	—	—	—	—	—	—
12. Fonct. des télégraphes et téléphones	1	1	2,200	—	—	—	—	—	—
13. Ouvriers du textile et de fabrique .	53	86	17,396	—	—	AR et AS échelonnée.	—	—	—
14. Ouvriers du textile, à domicile . . .	1	—	700	—	—	AS 10%.	37	37	6,347
15. Typographes	1	960	10,400	4.50	46,800	Augmentation de l'AR fr. 4.50 par semaine.	—	—	—
	1436	47,315	478,132	—	—		130	8846	38,965

¹ AR est réglée d'après différentes bases pour les cheminots des chemins de fer privés.

Résultats des mouvements déclenchés en 1944

Fédérations	Réductions de la durée du travail					Vacances et améliorations des conditions de vacances			Concessions diverses		
	Cas	Entre- prises	Ouvriers	Nombre des heures		Cas	Entre- prises	Ouvriers	Cas	Entre- prises	Ouvriers
				Par ouvr. et par semaine	Total par semaine						
1. Ouvriers du bois et bâtiment . . .	17	696	1578	3	4,734	150	6844	57,721	84	1,905	23,667
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	1	40	95	6	570	22	245	3,598	6	9	799
3. Relieurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Cheminots	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	11	11	786	2	1,720	35	532	12,112	146	12,497	25,893
6. Chapeliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Lithographes	—	—	—	—	—	1	158	2,000	1	158	2,000
8. Ouvriers sur métaux et horlogers .	1	103	274	2	548	16	73	4,476	35	326	8,908
9. Personnel des services publics . . .	6	9	542	10	5,312	21	21	8,872	85	79	22,741
10. Fonctionnaires postaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11. Employés P. T. T.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12. Fonctionnaires des télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Ouvriers du textile et de fabrique .	—	—	—	—	—	12	12	1,248	19	17	2,411
14. Ouvriers du textile, à domicile . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Typographes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	36	859	3275	4	12,884	257	7885	90,027	376	14,991	86,419